



**Syndicat National des Personnels
de l'Education Surveillée
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire**

*Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
site : snpespjj.fsu.fr Mél : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr*



SECTION DE PARIS

Mél : pjj75@snpespjj.fsu.fr

Paris, le 16 septembre 2009

Lettre ouverte de la section parisienne du SNPES-PJJ/FSU à la Direction interrégionale d'Ile de France et au Directeur de la PJJ.

L'évènement dramatique survenu à la direction départementale de Paris - tentative de suicide de Mme KOKOSZKA Catherine, par défenestration, sur son lieu de travail - nous interpelle très fortement et renforce notre inquiétude quant au vécu de l'ensemble des personnels de la PJJ. Depuis plusieurs années, le SNPES-PJJ/FSU dénonce, en permanence, la violence institutionnelle avec laquelle s'imposent les nouvelles orientations professionnelles et la gestion des personnels dans le cadre de la RGPP : annonces brutales de fermetures de services, de suppressions de postes, transformation profonde des missions, mise au pas des personnels.....

L'accélération de ces réformes ces derniers mois a renforcé la maltraitance endurée par les personnels, y compris celle subie par les directeurs, qui d'accord ou pas d'accord, se voient dans l'obligation d'imposer les décisions unilatérales de l'administration. Ainsi, même lorsqu'il y a des avis unanimes de CTPD sur des projets, la direction régionale n'en tient pas compte, invalidant ainsi les instances de concertation et discréditant aussi bien la direction que les personnels. Ces derniers temps, une succession d'ordres et de contre-ordre de la direction interrégionale a déstabilisé les directions départementales et insécurisé l'ensemble des personnels. Le peu de marge de manœuvre qui restait aux directions départementales en fonction de la spécificité du

territoire, est en train de disparaître pour ne laisser la place qu'à l'injonction et à la normalisation des pratiques.

Même les directeurs qui appliquent au quotidien les directives de l'administration centrale n'échappent pas à la violence des décisions imposées à la chaîne hiérarchique.

Le dialogue social, là où il existe encore, devient une caricature car les annonces et les informations valent décisions.

A Paris, nous avons alerté, à plusieurs reprises, notre Administration sur la maltraitance faite aux personnels ainsi qu'aux jeunes pris en charge, par la restructuration continue des services (disparition de l'UHD, suppression d'un poste de directeur, multiples réorganisations du STEI sans aucune cohérence, jeux des chaises musicales concernant les personnels de la direction départementale...).

Il n'est pas question que la situation de l'entreprise Renault et celle de France Télécom devienne celle la PJJ.

L'administration doit entendre la situation intenable dans laquelle elle place l'ensemble des personnels de la PJJ et doit immédiatement en tirer les conséquences. Pour nous, cela signifie l'arrêt immédiat de toutes les orientations et restructurations de la PJJ en cours.

Le bureau syndical